

ORDRE DU JOUR de la réunion DUP du 2 JUIN 2016 à Châtillon-sur-Thouet

Destinataires

♦ Membres de la DUP :

le Président : Dr J. Gautier.

la Secrétaire, Claire-Odile Beauvallet,

la Trésorière : Sarah Georget,

la Trésorière adjointe : Marie Carof

invité: Amaury Derville,

Sordre du jour:

- 1. Approbation du Procès Verbal de la DUP du mois d'avril,
- 2. Point sur les embauches et infirmières/infirmiers au sein d'ASALEE
- 3. Retour sur la réunion de suivi évaluation externe organisée par l'IRDES, le 24.5.2016,
- 4. Mobilisation d'ASALEE sur "mois sans tabac"
- 5. Retour sur le salon infirmier de Paris.
- 6. Questions diverses



La séance est ouverte à 9h25

1. Approbation du Procès Verbal de la DUP du mois d'avril

Le PV de la précédente réunion DUP, est approuvé sans correction, signé par le Président et la secrétaire afin d'être mis en ligne sur PSA.

2. Point sur les embauches des infirmières/infirmiers au sein d'ASALEE

Amaury Derville nous fait le bilan social des infirmiers et infirmières employés par ASALEE :

- Fin 2015, nous étions 175 ETP (Equivalent Temps Plein) infirmiers/ères, salarié(e) et libéraux confondus.
- depuis la signature de la convention, l'objectif à février 2017, est de 267 ETP,
- à fin mai, ASALEE compte 194 infirmi(ers)ères repartis avec 235 IDE salarié(e)s et 109 IDF libéraux

Ce compte ne peux intégrer les infirmièr(e)s en formation, seuls les IDE ayant pris leur fonction au sein d'un cabinet médical sont comptabilisées.

Les candidatures spontanées continuent d'affluer dès qu'une offre d'emploi est publier.

Un listing du personnel sera envoyé à la DUP, avec une répartition par départements et précisant leur statut, salarié ou libéral.

Une parenthèse est faite sur:

- la une révision du compagnonnage qui prévoit, dorénavant, une évaluation auprès des nouvelles embauches après 1 semaine et 1 mois de la prise de poste au sein d'un cabinet médical.
- l'expérience faite du nord des Deux-Sèvres, une réunion entres les médecins et IDE en collaboration ASALEE, qui ont mis en communs leurs expériences et envisager des pistes pour améliorer leur collaborations auprès des patients. Le bilan de cette réunion est très, positif et moteur tant du point de vue des médecins, que des infirmières.

Le Dr Gautier, souhaiterait voir, la généralisation de ces rencontres, aux autres régions.

3 . Retour sur la réunion de suivi évaluation externe organisée par l'IRDES

La restitution de l'évaluation de l'IRDES, fait en juillet 2015, a été faite auprès du bureau d'administration d'ASALEE, 2 infirmières ASALEE, V.Bonniol et G.Bonnet, mais aussi de plusieurs instances dont la CNAM, CNRS, INSERM, le 24 mai 2016.

a. Axe Qualitatif

- L'évaluation met en avant une amélioration de la relation du binôme, médecin/infirmière avec bien sure des variantes, si on tient compte des personnalités des protagonistes.
- un temps de travail infirmier, en augmentation quant au temps passé avec le patient,
- une capacité d'adaptation de l'infirmière, selon les lieux d'exercice.

b. Axe Quantitatif

Le bilan de collecte des consentements NIR (numéro de sécurité sociale) signés par le patient, est de 30.000 sur 58.000 collectés, ce qui offre un échantillon représentatif pour une bonne analyse de pratique [la "loi statistique" dit minimum 300 personnes pour avoir une évaluation de qualité].

Ainsi des analyses portées, par la CNAM, notamment sur le patient diabétique, montre, que :

- un patient dépisté diabétique, suivi en ETP ASALEE, retarde la prescription de traitement oral.
- les patients suivis par ASALEE sont 5% en moins nombreux/ nombre témoin,
- et de même, ces patients ont 2,8% plus de chance de voir HbA1c inférieure à 6%.

Ces suivis ASALEE permettent aussi de constater, une économie quant aux soins parallèles , un taux d'hospitalisation diminué par 2.

L'enquête de terrain, au sein de certains cabinets, faite par l'IRDES, est en cours, donc d'autres éléments sont attendus, notamment sur la compréhension du fonctionnement du binôme médecin/infirmière, et l'élargissement de certains protocole au sein de cabinets.

Le rapport définitif sera présenté en novembre 2016 au conseil d'administration d'ASALEE.

5. Retour sur le salon infirmier de PARIS

Pour la deuxième année, ASALEE avait un stand au salon infirmier de Paris, de mai 2016. A cette occasion une plaquette informative a été créée (mettre en pièce jointe) : ce "flyer" présente ASALEE : définition, où, quand comment consulter ? pour qui ?et la situation géographique et nombre par grandes régions, des IDESP en France.

A cette occasion la DGS (Direction Générale de Santé) a invité ASALEE, à les rejoindre sur la campagne "un mois sans tabac", qui sera lancé en novembre 2016, et dont l'objectif est de voir le tabagisme baissé de 6%, en France.

4. Mobilisation d'ASALEE sur "mois sans tabac"

La position d'ASALEE sur le Tabac n'est pas suffisamment défini, mais les demandes de formations au sevrage tabagique sont nombreuses.

La sollicitation de DGS mobilise ASALEE pour envisager une évolution : le module tabac au-delà de la spirométrie proposée, sera déployé cet été, par une formation à "l'aide au sevrage tabagique" auprès de toutes les IDESP ASALEE.

Ces formations sont envisagées d'ici septembre, au cours des réunions de secteurs, par des collègues ayant des compétences en tabacologie.

Mais ASALEE envisage de se détacher de la campagne nationale prévue, en anticipant cette dernière de quelques mois.

6. Questions diverses

- La date et le lieu, de l'Assemblée générale avec la présentation des comptes financiers au conseil d'administration d'ASALEE, sont, à ce jour, non arrêtés. Une assemblée générale extraordinaire, sera organisée en fin d'année, sur Paris, afin de réunir, à nouveau toutes les IDE et médecins en collaborations ASALEE, et avoir la présentation du rapport final de l'IRDES.
 - Les 3 membres élues de la DUP, suivront une formation sur "Exercer sa mission dans le cadre d'une "délégation unique du personnel" les 6 et 7 juin à Chauray.

Les frais de formation sont pris en charge par le compte de fonctionnement de DUP, ils s'élèvent à 245e/jour /participants.

• Virement des Salaires : Les membres de la DUP indiquent que les virements de salaires sont parfois décalés, comme ce mois de juin.

Les virements sont effectués après envoi du courriel envoyé par Amaury Derville à toutes les IDE salariées, au alentour du 25 du mois en cours.

Ce courrier nous invitant à mentionner tout élément pouvant modifier le salaire, afin de pouvoir les inclure au salaire du mois en cours.

L'ordre de virement est programmé le matin du dernier jour du mois (avec des décalage dû parfois au we ou fériés)

• Le dépliant ASALEE, imaginé pour le salon infirmier, présenté aux memebres de la DUP ce jour : sera t-il envoyé aux IDESP ASALEE et médecins adhérents à ASALEE ? Après réflexions, le Dr Gautier et Amaury Derville l'envisagent possible, après quelques corrections apportées.

La séance est clôturée à 11h20

La date de la prochaine réunion est fixée
au jeudi 25 aout
à 9h
à Chatillon sur Thouet

signature du Président Dr Jean GAUTIER signature de la secrétaire Claire-Odile Beauvallet

Dewelle